



# LETTRE D'INFOS

## Novembre 2022



*L'automne est déjà là !  
Voici venu le temps de vous donner  
quelques nouvelles.*

### **Obtenir une carte de séjour : le parcours du combattant !**

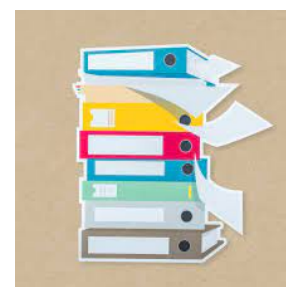
*La carte de séjour est le document permettant à un étranger de résider légalement en France. Pour un étranger arrivé illégalement en France, c'est-à-dire sans visa délivré par un consulat de France, une procédure exceptionnelle de régularisation est possible par les préfetures, mais elle est loin d'être automatique. Pour cela, il faut établir un dossier, transmis à la préfeture qui décide s'il y a lieu d'attribuer ce document.*

*Le récépissé correspond au dépôt de ce dossier, avant son examen, et constitue aussi un document légalisant le séjour, en attente de la décision du préfet. Son possesseur est autorisé à travailler à titre accessoire.*

**Kama** est hébergé dans la maison depuis la création de 100pour1toit.

*Arrivé en 2018, il n'a pas été reconnu mineur. Il a alors suivi une mise à niveau scolaire avec une association Adjim, puis une scolarité en CAP électricité, diplôme qu'il a obtenu en juillet 2021.*

*Entre temps, pour régulariser sa situation, il a déposé en février 2021 une demande de carte de séjour (dossier de 30 pages). En mai 2021, le dossier étant considéré recevable, il a obtenu un récépissé, valable 3 mois.*



*N'ayant pas trouvé d'emploi en électricité, il s'inscrit en CAP couvreur, métier en tension, pour l'année 2021-2022, mais sa formation est interrompue à cause d'un accident grave et doit recommencer en 2022-2023.*

*L'expiration du récépissé approchant, après contact, la préfeture confirme l'obtention d'une carte de séjour valable jusqu'en septembre 2022 (elle ne sera en fait livrée qu'en janvier 2022).*

*En juillet 2022, il faut faire une demande de renouvellement de la carte de séjour. Cela se fait informatiquement sur le site du ministère de l'intérieur. Deux semaines avant l'expiration de la carte de séjour, le ministère demande des documents complémentaires : contrat de travail, notes et certificat d'inscription au Centre de Formation des Apprentis pour 2022-2023 .... avec un délai d'un mois pour les transmettre.*

*Ces documents sont envoyés en octobre, juste à temps. Finalement, le ministère fixe un rendez-vous à la sous-préfeture de Brest, où Kama se rend accompagné par l'un d'entre nous. Il obtient un récépissé jusqu'en janvier 2023. Mais, il manque encore une autorisation pour l'entreprise, donnée par le ministère du travail, d'employer un étranger. Il faut alors compléter un autre dossier, qui vient d'être envoyé.*

**Kama espère obtenir ce renouvellement jusqu'en septembre 2023.**



Pour **Bougary**, arrivé en France en 2018, la régularisation des papiers est un parcours semé d'embûches.

Titulaire d'un CAP d'ébéniste obtenu en 2020 au lycée de l'Elorn, et alors qu'il souhaitait s'orienter vers une formation par alternance de charpentier, il a déposé une demande d'autorisation de travail temporaire auprès de la préfecture fin 2020.

Dans l'attente d'une réponse, il a effectué des stages de charpentier dans une entreprise du Nord-Finistère pendant l'année scolaire 2020/2021, grâce à un conventionnement avec l'enseignement catholique.



Malgré son admission au CFA de Quimper pour la rentrée 2022, et la promesse d'embauche en CDD puis d'accueil pour le volet professionnel du CAP de charpentier, Bougary a reçu, au mois de Mai, une fin de non-recevoir pour ses papiers, accompagnée d'une OQTF (obligation de quitter le territoire)

**Appel a été fait de cette décision, avec le soutien d'une avocate brestoise, mais en Septembre, cet appel a été rejeté par le Tribunal administratif de Rennes.**

**A nouveau, un recours est formulé, la décision des juges paraissant non fondée au regard des éléments fournis et des garanties d'embauche apportées par Bougary. On espère une décision plus favorable....**

### **Bilan financier**



Nous disposons au 15/11/2022 de 2200 €. Nous avons réglé une facture Bouygues (internet) de 753€ en retard d'avril 2021 à septembre 2022, ainsi que 250€ pour Eaux du Ponant de mars à novembre 2022.

Chaque mois nous réglons 95€ à ENGIE (l'actualisation se fait en mai) et 142€ en moyenne à EDF.

**Nous n'avons enregistré cette année que 13 dons annuels et 7 dons réguliers mensualisés, soit 20 au total. L'an dernier, le nombre de donateurs était de 49.**

**En musique : Jonathan a l'âme d'un artiste, il déclame ses textes en slam**

**Extraits :**

" ... Ils nous ont vendu des rêves alors en retour ils nous ont pris de l'or.  
Alors ne nous condamne pas, au contraire ne nous pourchasse pas, ne nous chasse pas  
Notre terre mère, on ne voulait pas la quitter  
Nos familles, on ne voulait pas les quitter  
Les paysages uniques de chez nous, on ne voulait pas les quitter  
Quittant ma terre natale, avec un cœur blessé d'avoir perdu une mère.  
Quittant ma terre natale, personne ne peut ignorer la douleur d'être loin de sa famille  
Quittant ma terre natale, la douleur d'avancer, une peur vers l'imaginaire  
Quittant ma terre natale, drogué à l'adrénaline du risque pareil à un reporter de guerre ...  
Malgré tout on a un coeur et avec un vrai coeur, ma pensée a un coeur d'amour vrai  
Pour celles et ceux qui m'ont soutenu, qui me soutiennent toujours de loin comme de près  
Ma pensée a un cœur d'amour vrai qui reconnaît et dit merci à toutes les associations des bénévoles qui accompagnent et soutiennent les exilés.  
Ma simple pensée de gratitude est la plus belle de mes prières. "



**Contact : 100pour1toitbrd@gmail.com  
40 rue Gallieni 29200 BREST**